



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les employés accèdent beaucoup plus à la formation que les autres catégories sociales, ils représentent 76 % des stagiaires et 55 % des salariés.

Les cadres (24 % des formés mais 34 % des salariés) sont dans la situation inverse, ils se forment proportionnellement moins que leur poids dans la population totale (10 points d'écart).

Les femmes constituent 93 % des stagiaires et 89 % des salariés soit un poids supérieur à celui qu'elles occupent dans la population totale. Cependant, ceci s'explique par le fait que 97 % d'entre elles sont employées.

La population ayant suivi une formation en 2014 est pour près des 2/3 composée de salariés à temps complet (63 %, taux supérieur à leur poids dans la branche (53 %).

Profil des stagiaires du Plan de formation

Répartition des stagiaires par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	24 %	29 %
Professions intermédiaires	1 %	46 %
Employés	76 %	25 %
Total	100 %	100 %

Répartition des stagiaires par genre

Genre		
Femme	93 %	89 %
Homme	7 %	11 %
Total	100 %	100 %

Répartition des stagiaires par temps de travail

Temps de travail		
Temps complet	63 %	68 %
Temps partiel	37 %	32 %
Total	100 %	100 %



MOBILISATION DU PLAN DE FORMATION

67 % des entreprises ont mobilisé le plan de formation. Celui-ci a concerné 41 % des salariés.

Pour la professionnalisation, les taux montrent un usage très marginal de la période. En revanche, le contrat de professionnalisation est beaucoup plus utilisé notamment pour former les auxiliaires vétérinaires.

Volet « Professionnalisation » et volet « Plan de formation »

Dispositif de formation	Taux d'entreprises formatrices	Taux d'accès des salariés à la formation
Plan de formation	67 %	41 %
Contrat de formation	18 %	8 %
Période de professionnalisation	1,5 %	0,4 %



Deux indicateurs sont mesurés en moyenne sur les 3 années 2012-2013-2014 :

- ① le taux d'accès à la formation, rapport entre les salariés ayant suivi une formation au cours des trois dernières années et le nombre total de salariés présents dans les entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte) ;
- ② le taux d'entreprises formatrices, rapport entre les entreprises ayant au moins connu un départ en formation au cours des trois dernières années et l'ensemble des entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte).